

## Réadmission générale dans les 30 jours

Unité : Taux pour 100 réadmissions

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024
<b>Province</b>		
Nouveau-Brunswick	7,9	8,3
<b>Zones de santé</b>		
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	7,6	7,7
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Horizon	s.o.	7,5
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est - Vitalité	s.o.	8,0
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	7,9	8,5
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	7,7	8,4
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	8,8	8,7
Zone 5 - Région de Restigouche	7,9	8,2
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	8,0	8,1
Zone 7 - Région de Miramichi	8,4	9,8

## À propos

Cet indicateur mesure le taux de réadmissions urgentes dans les 30 jours suivant la sortie après des épisodes de soins pour plusieurs groupes de patients, ajusté selon les risques.

## Source

Base de données sur les congés des patients

## Calculs

Source des données : Institut canadien d'information sur la santé (<https://www.cihi.ca/fr/indicateurs/toutes-les-readmissions-a-lhopital>). Indicateurs calculés par le CSNB.

---

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Taux pour 100 réadmissions	Valeur basse est souhaitable	CIHI-YHSD-008

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon